

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
D'ARANCOU

Séance du 20 Décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 20 Décembre à dix-neuf à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Arancou, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alexandre BORDES, Maire.

Etaient présents Mesdames Florence Maye, Annie Mendivé, Chantal Moral et Valérie Pouyanné, Messieurs Alexandre Bordes, Jérôme Dachary, Roland Palau et Robert Sanglar
Absente excusée : Madame Viviane Etchéto, Messieurs Fabrice Garbisu et Jean-Michel Guillemain
Madame Annie Mendivé est nommée secrétaire de séance.

Lecture est donnée du Registre des délibérations soumis à l'approbation du Conseil.

CLECT – Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts, notamment son article 1609 nonies C du Code Général des Impôts ;

Vu la délibération du Conseil communautaire, en date du 4 février 2017, portant création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT),

Vu l'arrêté du Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en date du 15 mars 2019 actualisant la liste des membres de la CLECT ;

Vu le rapport établi par la CLECT du 25 novembre 2019 relatif aux évaluations de transferts de charges permettant de déterminer les attributions de compensation de droit commun ;

Invité à se prononcer, le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir délibéré :

- **approuve** le rapport de la CLECT du 25 novembre 2019 tel que présenté en annexe ;
- **autorise** M le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et à signer tout document se rapportant à cette affaire.

BORNE A INCENDIE

Compte tenu de la surface des habitations et de la distance entre elles, et conformément au Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI), la zone du Quartier Duc/Larraillet est classée à risque courant ordinaire.

Par lettre du 20 juin 2018, le SDIS vous avait indiqué que le délai d'intervention sur cette zone était inférieur à 20 min.

D'après le schéma directeur, le réseau d'eau potable desservant cette zone est en amiante ciment DN 80 mm

D'après le RDDECI, pour le risque courant ordinaire couvert en moins de 20 minutes, le besoin en défense incendie est de 60 m³/h pendant 1 h à 200 m.

Compte tenu de son diamètre, le réseau d'eau potable n'est pas en mesure de fournir un débit suffisant pour assurer la défense incendie.

Aussi, la mise en place d'une réserve de 60 m³ va être nécessaire. Le coût de la mise en place d'une réserve souple et travaux annexes peut être estimé à 15 000 € HT.

La localisation la plus stratégique est à déterminer.

ELAGAGE

SB Paysage propose un devis de 7170€ HT pour l'élagage autour des réseaux Télécom.
La carrière prendrait en charge les 1195€ concernant la VC5.
Un courrier sera envoyé aux riverains concernés pour information et participation
Un devis complémentaire doit être demandé pour les carolins abimant la route au Chemin du Duc.

EGLISE

Les travaux de l'Eglise avancent : la voute est terminée, la tourelle est commencée. Prochaine réunion de chantier : le 16 Janvier 2020 à 17h00

CONCORDIA

Monsieur le Maire propose un devis qui concerne le chantier jeunesse : 12 volontaires, 2 animateurs, 21 jours.
Cout global : 12000€ pour une intervention en Juillet et Aout
Serait proposé : le mur de la fontaine ou des travaux à Cadaillon

CADAILLON

L'APGL viendra le 30 Décembre afin de faire un relevé topographique de toutes les parties du bâtiment afin de préparer un projet de travaux.

BERGEMAYOU

Une location ou l'achat de la maison Bergemayou (hangar + ancienne ferme) est à l'étude.
Une évaluation a été demandée aux Domaines. L'EPFL a été sollicité pour une estimation. Rendez-vous prévu le 13 Janvier.

DIVERS

- SDEPA : Devis pour l'enfouissement des réseaux autour de l'Eglise présentés pour 30000€
- Recherche de cavités en sous-sol autour de la grotte prévue fin janvier par la société GEOPHY pour un montant de 3200€HT
- Fontaine : Notre avocate a présenté le nouveau mémoire en défense auprès du Tribunal Administratif, et semble optimiste.
- CU en cours : Consort Beigbeder (entre chez Viviane Etcheto et Valérie Pouyanne) et Lebreton
- L'Association Jacquaire a voté un budget de 25000€ pour 2020. La location de la salle BB est en baisse, une révision des tarifs est proposée à 300€
- Téléthon : Monsieur Palau rend compte de l'animation ; 1230.37€ ont pu être reversés. Bonne participation des animateurs et cuisiniers bénévoles.
- Monsieur Jérôme Dachary pense que notre cantonnier ne travaille pas suffisamment et correctement. La question sera rapidement étudiée.
- Travaux voirie : La commission fera établir les devis pour les travaux rendus urgents par les dernières pluies. Le Conseil Départemental propose d'aménager le carrefour de Libarrenx en sortie du Chemin de Lagoubette, sur la RD256. (plan joint)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,



A.BORDES

